

42201  
Code INSEE

MAIRIE ST APPOLINARD - Budget Communal  
Commune  
N° 45 051225

DM 2025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil municipal

### DECISION MODIFICATIVE N° 3

Nombre de membres en exercice : 13  
Nombre de membres présents : 10  
Nombre de suffrages exprimés : 10  
VOTES : Contre 0  
Pour 10  
Date de convocation : 27/11/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 5 décembre, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Annick FLACHER, le Maire.

Objet : DOTATION SOLIDARITÉ POUR ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES (DSEC)

| Désignation                                      | Diminution sur crédits ouverts | Augmentation sur crédits ouverts |
|--|--------------------------------|----------------------------------|
| D 231 : Pont Fallot TVX                          |                                | 55 635,57 €                      |
| <b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>     |                                | <b>55 635,57 €</b>               |
| R 1321 : Pont Fallot TVX                         |                                | 55 635,57 €                      |
| <b>TOTAL R 13 : Subventions d'investissement</b> |                                | <b>55 635,57 €</b>               |

Certifié exécutoire par , le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A Saint Appolinard, le 05/12/2025.

ont signé les membres présents pour extrait conforme

Le secrétaire de séance  
J GERY



Le Maire  
A FLACHER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202012-20251205-45051225-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 08/12/2025

Publication : 08/12/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

